

DE NOUVELLES PISTES POUR LE

FINANCEMENT DES HAUTES ECOLES

Une qualité de l'enseignement et de l'encadrement qui offre à la Suisse une haute valeur ajoutée ainsi que d'excellentes capacités concurrentielles sur le plan international – des taxes d'études modérées et des modèles de financement socialement acceptables pour une plus grande égalité des chances et une meilleure solidarité – une approche qui se concentre sur la faisabilité pour mieux harmoniser les différents groupes de bénéficiaires

Zurich, janvier 2004

akw.

Cette publication est le résumé en français de l'étude
« Neue Wege zur Hochschulfinanzierung » éditée par le Cercle d'étude Capital
et Économie en collaboration avec Avenir Suisse et economiesuisse.

PAS DE PROSPERITE SANS FORMATION

Le Cercle d'étude Capital et Économie (« Arbeitskreis Kapital und Wirtschaft », AKW) s'engage depuis des années en faveur de l'économie de marché et de l'amélioration des conditions cadres afin de promouvoir un développement harmonieux de notre économie. Durant mes quinze ans de présidence, nous nous sommes penchés avec une attention toute particulière sur des questions économiques, financières ou sociales, questions qui figurent aujourd'hui en bonne place de l'agenda du monde politique puisqu'elles touchent au futur même de la Suisse.

La globalisation et les conséquences très sérieuses qu'elle entraîne en matière de compétitivité internationale ont renforcé notre conviction que la formation, le savoir et le savoir-faire sont des facteurs décisifs de prospérité pour la Suisse. Nous parlons ici du long terme dans lequel doit s'inscrire la qualité de notre système éducatif. Dans cette optique, tout doit être entrepris pour mettre en valeur le potentiel intellectuel des femmes et des hommes de notre pays.

Comme le dit l'adage, la formation est notre capital le plus sûr. C'est dans cet esprit que nous avons formé un groupe de travail composé de membres du Cercle d'étude Capital et Économie et d'éminents experts. Ce groupe n'a ménagé aucun effort pour trouver des pistes et des stratégies originales pour le développement et le financement de la formation. Il a élaboré de nouveaux modèles de financement qui contribueront à l'amélioration de la qualité de la formation dispensée par nos Hautes Ecoles.

Monsieur Hans-Ulrich Doerig, membre du Comité du Cercle d'étude Capital et Économie, s'est engagé de manière admirable dans ce projet, dirigeant le groupe d'experts d'une main de maître. Il a pu compter sur l'ensemble du Comité qui édite cette étude, ainsi que sur des experts d'économiesuisse et d'Avenir Suisse. Ce travail stratégique a pour ambition de donner de nouvelles impulsions au nécessaire débat public sur le futur de la formation en Suisse.

Michael Kohn,
président d'honneur, Cercle d'étude Capital et Économie

POUR DES HAUTES ECOLES PERFORMANTES

La présente étude reflète notre souci de voir la Suisse assurer à long terme une formation de qualité aux générations à venir. Elle reflète également, bien que de manière moins directe, nos préoccupations pour le futur de la recherche du pays. Les faiblesses actuelles de notre système de formation et de recherche n'auront des conséquences visibles que dans plusieurs années, voire décennies. Les débats du moment, qui portent sur l'augmentation des dépenses fédérales en la matière, vont dans le bon sens. Ils sont toutefois insuffisants pour l'élaboration d'une vision stratégique pour le futur.

On peut, aujourd'hui déjà, dresser des constats plutôt inquiétants sur la compétitivité de la Suisse d'ici à cinq ou quinze ans. Dans ce futur où règnera une situation de concurrence globale, le savoir, le savoir-faire et la capacité à s'impliquer seront des facteurs encore plus déterminants. La priorité doit donc être donnée à la formation et à la recherche qui constituent des préalables essentiels à la création de richesses.

Assurer notre avenir – aussi bien sur le plan individuel qu'institutionnel – suppose que nous soyons prêts à affronter la concurrence internationale, que nous disposions des performances requises et que nous soyons décidés à en faire preuve. Les défis qu'affronte la formation tertiaire sont exceptionnellement élevés compte tenu des limites des finances publiques. Le processus de Bologne, défi majeur et catalyseur d'une véritable réforme de l'enseignement, exige avant tout un net renforcement de l'encadrement et une interactivité nouvelle. Bien que les effets d'une politique de la formation ne se fassent sentir qu'à long terme, le temps presse. Les actions à entreprendre sont nombreuses, et à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Nous savons dans le même temps que la Suisse dispose des moyens, des forces et des atouts pour relever les défis présents et à venir avec les stratégies adéquates.

L'étude qui suit entend contribuer à l'amélioration de notre niveau de performances. Elle propose de remplacer par des offres en formation nettement meilleures celles que l'on trouve aujourd'hui et qui sont en partie médiocres et souvent insatisfaisants, bien que « bon marché ». Les cursus que l'étude dessine seront certainement plus

chers pour les premiers concernés, les étudiants, qui contestent déjà le petit 3% des coûts globaux qu'ils supportent. L'étude prend toutefois en considérations des aspects comme l'égalité des chances et présente des alternatives solidaires, acceptables d'un point de vue social et supportables pour le contribuable. Celles et ceux qui souhaitent entreprendre des études et qui en ont le talent ne doivent jamais se voir interdire une formation de leur choix.

Un accroissement de la création de richesses, une meilleure qualité de vie pour les diplômées et diplômés ainsi qu'une amélioration à long terme de leurs moyens face à la concurrence internationale constituent les objectifs stratégiques de cette étude. Tout comme la défense de la place de nos Hautes Ecoles et de la Suisse dans le concert mondial.

Hans-Ulrich Doerig,
président du groupe de travail, Cercle d'étude Capital et Économie

INTRODUCTION

La présente étude porte sur le financement de la formation. Elle se limite aux douze Hautes Ecoles universitaires et sept Hautes Ecoles spécialisées (HES) que l'on regroupe, dans les pages qui suivent, sous le terme de formation tertiaire. Cette étude entend répondre aux inquiétudes que soulève le maintien de la qualité à long terme du système de formation supérieure suisse. Car le financement de ce dernier sera inexorablement remis en question dans un futur plus ou moins proche. Or, une formation supérieure de haute qualité constitue une condition déterminante pour que la Suisse reste compétitive sur le plan international. L'excellence de cette formation est également un gage de la compétitivité des Suissesses et des Suisses sur un marché du travail de plus en plus global.

L'étude part des points suivants :

- la compétitivité de la Suisse dans le futur ;
- le manque de croissance économique avec, entre autres, ses conséquences négatives pour le système social ;
- la formation et la recherche, domaines stratégiques importants offrant des avantages concurrentiels ainsi que les conditions nécessaires à l'innovation et à la création de richesses ;
- la rénovation de l'enseignement, dans le cadre de la déclaration de Bologne ;
- la croissance limitée des moyens alloués par les pouvoirs publics à la formation et à la recherche ;
- la participation très basse des étudiants aux coûts de leurs études ;
- la recevabilité, pour la société, de mesures visant à élever les taxes d'étude.

De plus en plus de domaines qui relèvent de l'économie ou du service public se trouvent confrontés à une forte concurrence globale. Les Hautes Ecoles et leurs satellites n'y échappent pas. Le développement des pays industrialisés ou émergents, et plus particulièrement les nouvelles technologies de l'information et de la communication, posent de nouveaux défis aux conséquences encore imprévisibles.

La Suisse subit, depuis des années, une faible croissance de son économie, tout en conservant un revenu élevé par habitant. Sans croissance économique et sans une productivité plus élevée, les institutions sociales du pays sont toutefois en danger. Or, le capital humain deviendra le facteur déterminant pour répondre aux défis futurs – maintien et développement de la compétitivité, amélioration de la qualité, capacité d'innovation, création de richesses, produits fondés sur le savoir et services performants, flexibilité, mobilité, réduction du chômage. La performance de notre capital humain, sa volonté d'être efficace, mais aussi les conditions cadres de l'Etat seront des gages primordiaux de la sécurité de l'emploi et de la création de places de travail.

Cette étude prête certes beaucoup d'attention à des critères quantitatifs et économiques comme le capital humain, les investissements, le rendement, les coûts et la productivité de la formation. Mais elle n'ignore pas pour autant les aspects qualitatifs de la formation, comme les compétences intellectuelles, culturelles ou sociales. Ces aspects sont également déterminants pour la qualité globale de la place suisse.

La politique de la formation a le handicap de ne produire ses effets qu'à long terme. Or, en politique, les questions portant sur le long terme sont par nature peu populaires : elles peuvent être remises à plus tard sans conséquences immédiates. Ce n'est qu'avec le temps que les lacunes en la matière apparaissent au grand jour. S'il nous faut à l'avenir renforcer les points forts du système et neutraliser – au moins – ses points faibles, nous devons prendre de nouvelles initiatives. La formation vit elle aussi une course contre la montre et il nous faut agir sans tarder.

Diverses Hautes Ecoles et secteurs d'activité de notre pays jouissent encore d'une forte position sur le plan international. Nous connaissons une hausse vigoureuse de

nombre d'étudiants, un fait réjouissant en soi, mais qui a mis en évidence de nouvelles faiblesses. Dans de nombreuses disciplines, les conditions d'encadrement sont devenues intolérables. Or, si nous voulons une concrétisation réussie de la déclaration de Bologne, un encadrement intensif des étudiants est indispensable, ce qui signifie l'engagement d'un nombre bien plus grand d'enseignants.

Le système a besoin à cet effet de moyens conséquents. Compte tenu de la situation précaire des finances publiques, l'Etat ne pourra y pourvoir seul. Il faut en conséquence se demander quelle contribution peut être demandée aux étudiants, principaux bénéficiaires du système. Aujourd'hui, les taxes universitaires perçues ne couvrent que 3% des charges. Une élévation de ces taxes exigerait en contre-partie la mise en place, ou plus précisément une extension générale du système de bourses et de prêts afin de garantir l'égalité des chances entre étudiants.

L'étude comporte 19 tableaux et quelques encadrés qui mettent en évidence certains aspects sous forme résumée, afin d'en faciliter la lecture et la compréhension.

L'étude ne demande pas explicitement :

- une hausse des taxes d'étude de x dès l'an prochain ;
- des taxes d'études de l'ordre de celles des universités américaines de pointe ;
- le remplacement du système actuel de bourses par un système de prêts – ceux-ci devant rester complémentaires ;
- des recherches d'économie, par exemple par des concentrations ou des mises en commun de disciplines peu suivies ;
- un financement de la recherche comportant d'autres paramètres que l'enseignement, bien qu'enseignement scientifique, recherche et prestations forment un tout. Les conditions de recherche ne sont évoquées que de manière marginale dans l'étude.

L'étude n'aborde pas :

- en détail les conséquences institutionnelles et légales concrètes qui résulteraient d'un système de prêts d'études et de taxes universitaires plus élevées. Ces conséquences dépassent le cadre du présent travail ;

- les différences entre conditions cadres d'une université cantonale à l'autre qui rendraient difficile la réalisation d'un concept qui devrait englober simultanément tout le pays.

L'étude poursuit les buts suivants :

- l'élaboration d'un concept stratégique à long terme pour encourager l'excellence des étudiants et de la place suisse ;
- une mise en évidence de l'importance de la formation tertiaire et de son financement ;
- un exposé des conséquences de la globalisation pour la formation tertiaire et pour la place suisse ;
- l'exploration de voies qui assureront le maintien et le renforcement d'un enseignement supérieur de qualité ainsi que la mise en œuvre de la déclaration de Bologne, perçue comme une chance unique pour une véritable réforme de l'enseignement en Suisse ;
- le développement de nouveaux modèles stratégiques de financement des études pour couvrir en partie les coûts de subsistance des étudiants et des taxes d'études plus élevées. L'étude entend montrer, avec les variables stratégiques et dans le long terme, les coûts et les conséquences de ces modèles pour tous les groupes bénéficiaires, y compris les contribuables : des alternatives supportables et socialement acceptables pour tous, compte tenu de l'environnement politique et financier difficile, qui garantissent l'égalité des chances pour tous ;
- un questionnement de principes fondamentaux à travers la recherche de solutions alternatives qui ne répondent pas à des réflexes, des retours en arrière ou des réactions ;
- une contribution à la création de richesses dans notre pays et à l'amélioration à long terme de la compétitivité internationale des diplômées et diplômés ainsi que de la place suisse. Un meilleur encadrement avec plus de ressources signifie en effet plus de valeur ajoutée et de création de richesses, ce qui signifie à son tour un plus grand potentiel de recherche ;
- la démonstration que les chances de la formation dans les Hautes Ecoles restent intactes en Suisse, si les adaptations nécessaires – et urgentes – sont faites.

RESUME

Dans la société globale du savoir, de l'information et de l'innovation du XXI^e siècle, la formation et la recherche deviennent des facteurs de succès déterminants, en particulier pour des sociétés industrielles développées dont les frontières sont ouvertes, qui ne connaissent plus les entraves des distances et qui bénéficient d'un accès facilité et immédiat aux savoirs. Savoirs, compétences et capacité à s'imposer gagnent progressivement une dimension globale dont les interdépendances sont fort complexes. L'enseignement et la recherche n'échappent pas non plus à une concurrence internationale vivement renforcée. Un petit pays comme la Suisse doit donc impérativement concentrer ses efforts sur la qualité des institutions de formation supérieure.

CHAPITRE 01 / LA FORMATION ET LA RECHERCHE, FACTEURS ESSENTIELS DE CROISSANCE : UN GRAND DEFI POUR LA PLACE SUISSE

Le premier chapitre s'attache à la question de fond de la politique de la formation, en tenant compte de la théorie du capital humain dont les résultats restent peu clairs et peu accessibles. Certaines études récentes établissent une corrélation positive entre capital humain et croissance. Or, productivité et croissance seront des éléments clefs pour les dix prochaines années de la Suisse, vu la structure de ses coûts. Elles assureront en particulier la pérennité de nos institutions sociales actuelles.

CHAPITRE 02 / LA FORMATION TERTIAIRE FACE A DE GRANDS DEFIS : DES OBJECTIFS DE CREATION DE RICHESSES ET DE COMPETITIVITE INTERNATIONALE

Le deuxième chapitre décrit les dépenses de formation, la structure de la population étudiante ainsi que le taux de diplômés en comparaisons internationales.

Le goût de la performance représente indéniablement une assurance pour le futur. Dans cet esprit, il faudra que la formation supérieure de la Suisse se montre plus exigeante envers ses Hautes Ecoles et ses étudiants : la capacité de toutes les parties à se montrer compétitives sur le plan international – tant au niveau des performances qu'à celui de leur utilisation – constituent un défi prioritaire face à une situation future de concurrence globale. Les changements nécessaires, aussi bien qualitatifs que quantitatifs, représentent une tâche très importante pour les universités, les HES, et l'ensemble de leurs étudiants. Une quarantaine de défis doivent être relevés, dont la mise en place réussie du processus de Bologne n'est de loin pas le moindre : Bologne est en effet une chance unique de réforme totale de l'enseignement. La mise en œuvre et le financement d'aussi nombreux challenges entraîneront une exceptionnelle charge de travail, dans un temps limité et en ne comptant que sur des moyens publics supplémentaires limités.

CHAPITRE 03 / LES DIFFERENTES FORMES DE FINANCEMENT : MODELES DE PARTICIPATION PUBLIQUE ET PRIVEE

Le troisième chapitre offre un survol des diverses possibilités de financement de la formation, selon les parts du secteur public et du secteur privé, bien qu'en règle générale une forme mixte constitue la norme. Dans le cas dominant des financements publics, l'essentiel des efforts se porte sur le financement de l'offre en formation (sur l'objet ou l'«input» plutôt que sur le sujet et les contributions par étudiant). La compétition se concentre sur l'obtention de la manne publique et non sur la réponse aux besoins en formation. Les bénéficiaires de financement public peuvent recevoir des crédits de formation, des bourses d'études, des déductions fiscales ou encore des prêts étatiques.

L'égalité des chances représente l'un des principaux arguments en faveur d'un accès aux études peu coûteux. Mais malgré des taxes d'études modestes, la participation

aux études supérieures des milieux moins favorisés reste comparativement faible. Le niveau actuel des taxes d'études s'apparente dès lors plus à des subventions aux milieux privilégiés. Un système garantissant une meilleure formation grâce à des taxes d'études plus substantielles, couplé à un soutien ciblé aux étudiants moins aisés, peut contribuer à une plus forte égalité des chances. En particulier si, dans le même temps, l'encadrement est renforcé pour l'ensemble de la formation.

CHAPITRE 04 / DES FORMES VARIEES DE FINANCEMENT DES HAUTES ECOLES : UN MODELE DAVANTAGE AXE SUR LA PERFORMANCE

Le quatrième chapitre tire un bilan intermédiaire sur les possibilités et les limites des modalités financières actuelles en Suisse.

Durant ces vingt dernières années, la participation financière de base de la Confédération aux cantons par diplômé universitaire a baissé d'un quart en termes réels. Les cantons universitaires atteignent les limites de leurs possibilités. Il faut trouver de toute urgence de nouvelles formes de financement qui dégagent plus de moyens et qui, dans le même temps, assurent une utilisation efficace desdits moyens. L'attribution de budgets globaux liée à une plus grande autonomie des Hautes Ecoles permet un usage plus flexible et rationnel des ressources. Mais les effets bénéfiques de ces mesures se trouvent limités par l'annualité du système.

Des éléments de concurrence sont également apparus depuis peu sur la scène fédérale. Et les universités elles-même ont de plus en plus recours à des instruments de financement orientés vers la performance. A cela s'ajoutent de nouvelles sources ou formes de récolte de fonds, comme le fundraising, les fondations, les donations ou le sponsoring.

CHAPITRE 05 / LES PRETS D'ETUDES PUBLICS, CONTRIBUTION AUX MOYENS DE SUBSISTANCE ET AUX FRAIS LIES AUX ETUDES SUPERIEURES : RECEVABILITE POUR LES ETUDIANTS ET LES CONTRIBUABLES

Le cinquième chapitre présente divers modèles et calculs de prêts aux étudiants, ainsi que des comparaisons et expériences d'autres pays.

Les coûts d'opportunité investis en Suisse par étudiant et par an vont, selon les estimations, de 5000 à 8000 francs. On ne peut y imaginer de crédits privés à long terme aux étudiants essentiellement pour des raisons de coût. Les Etats-Unis, eux, disposent aujourd'hui d'un vaste programme public de prêts d'étude et ont, depuis 1966, accumulé les expériences en la matière.

La présente étude arrive à la conclusion qu'à l'avenir, seule une nouvelle institution fédérale de financement – avec une éventuelle participation des cantons – représentera un instrument adéquat en termes d'efficacité, de rationalité et de recevabilité sociale.

Le modèle de base se fonde sur les données suivantes : les bénéficiaires financent leurs études durant cinq ans avec une somme annuelle de x francs. Les coûts échus de refinancement public à 3 %, voire 5 % annuels sont pris en compte dans ce modèle. L'amortissement par les bénéficiaires du prêt échoué a lieu après de l'achèvement des cinq ans d'études, dès l'entrée dans la vie professionnelle (à la fin de l'année, six ans après le début des études, sur dix ans). Le modèle de base représente un modèle global : il comprend l'ensemble des coûts publics annuels pour 10 000, 30 000 et au maximum 60 000 bénéficiaires, sur un total de 130 000 étudiants.

Le modèle de base comporte deux sous-modèles : celui de prêt sans intérêt et celui de prêt avec un taux d'intérêt de 5 % aux frais des bénéficiaires. Les conséquences financières de ces sous-modèles pour les contribuables sont également examinées, tout comme les montants annuels d'amortissement pour les bénéficiaires – à chaque fois calculés par étudiant et avec des emprunts de taille différente.

Des emprunts publics sans intérêt représentent un transfert social partiel qui doivent aller avant tout au financement des hausses de taxes d'étude. Avec 3 % de coûts de refinancement, un prêt de 25 000 francs – remboursable sur dix ans – coûte à l'Etat 1130 francs par an. Pour 30 000 bénéficiaires, la facture s'élève à 34 millions de francs. Avec 5 % de coûts de refinancement public, elle atteint 53 millions de francs. Le montant de l'amortissement par bénéficiaire, après acquisition du diplôme universitaire (dès la fin de l'année, six à quinze ans après le début des études) s'élève à 2500 francs par an.

Des prêts publics à un taux d'intérêt de 5% à charge de l'emprunteur sont naturellement moins lourds à supporter pour le contribuable par rapport aux prêts sans intérêt : avec un coût de refinancement public de 3%, un prêt de 25 000 francs remboursable sur dix ans revient à quelque 250 francs à l'Etat. Pour les contribuables, cette solution est donc quatre fois plus avantageuse que celle du prêt sans intérêt. Pour 30 000 bénéficiaires, la charge représente 8 millions de francs par année ; en cas de coût de refinancement de 5%, elle s'élève à 29 millions de francs. Le montant d'amortissement moyen par bénéficiaire s'inscrit à un peu plus de 3000 francs par an (dès la fin de l'année, six à quinze ans après le début des études).

Les montants d'amortissement des bénéficiaires, dans les exemples ci-dessus, vont de 2500 à 3000 francs par année pour des emprunts échus de 25 000 francs. En cas de prêt de 50 000 francs, ces montants sont de 5000 à 6000 francs, des niveaux où l'on atteint les limites des capacités financières et des volontés personnelles. Toutefois, des charges annuelles d'amortissement de 5000 francs ou au-dessus, socialement acceptables avec des déductions fiscales, peuvent être mises en place sans grandes dépenses administratives.

L'attribution raisonnable d'une combinaison de prêts sans intérêt et de prêts à 5% pour 30 000 et 60 000 bénéficiaires touchant 25 000 ou 50 000 francs entraîne des coûts annuels pour l'Etat de moins de 100 millions de francs avec des coûts de refinancement public de 3%. Ils s'élèvent à moins de 200 millions de francs avec des coûts de refinancement public de 5%. À titre de comparaison, 100 millions de francs ne financent que 10 000 bourses de 10 000 francs, sans les avantages d'un système de prêts. Les bourses d'étude des universités cantonales s'élèvent aujourd'hui à 90 millions de francs pour quelque 13 000 bénéficiaires, ce qui représente en moyenne 7000 francs par bénéficiaire et par an.

CHAPITRE 06 / TAXES D'ETUDES PLUS ELEVEES : LE PRIX DE L'EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ENCADREMENT

Le sixième chapitre s'intéresse aux possibilités d'introduire des taxes d'études plus élevées que celles qui ont cours aujourd'hui, taxes qui doivent représenter un prix

à payer acceptable pour les étudiants en échange d'une priorité accrue accordée à l'enseignement et à un meilleur encadrement. Hormis en Europe continentale, les taxes d'étude sont comparativement cinq à vingt fois plus élevées à l'étranger qu'en Suisse, où le revenu par habitant est pourtant plus haut. Les taxes en vigueur en Suisse restent plus élevées que celles qui ont cours en Allemagne, mais le débat sur une généralisation et une élévation des taxes d'écolage y fait rage.

Les taxes d'études représentent aujourd'hui en Suisse deux francs par heure de cours ou de séminaire et couvrent environ 3% des coûts globaux. Les Hautes Ecoles qui offrent des encadrements professionnels font figure d'exceptions, tout comme l'Université de la Suisse italienne avec des taxes d'études au moins trois fois plus élevées que dans les autres Hautes Ecoles suisses et, parallèlement, un taux de diplômés supérieur.

En contre-partie de taxes élevées, les universités de pointe américaine offrent un rapport entre professeurs et étudiants qui va de 1 pour 10 à 1 pour 15. Les objectifs déclarés en Suisse visent des rapports allant de 1 pour 20 à 1 pour 40, selon les disciplines. Les chiffres actuels à l'Université de Zurich oscillent entre 1 pour 20 et 1 pour 300. C'est dans le taux d'encadrement et ses interactions que réside la différence qualitative la plus importante entre les Etats-Unis et l'Europe.

Une hausse des taxes doit s'accompagner de la définition de divers objectifs ainsi que des conditions nécessaires pour y parvenir. Et d'abord ce principe de base : si elle ou il en a le potentiel, aucune candidate, aucun candidat ne doit se voir interdire des études de son choix pour des raisons financières, à tout le moins à cause de taxes d'étude. En cas de hausses des taxes, ceux qui bénéficient d'un système de financement socialement supportable comme ceux qui n'en profitent pas doivent jouir dans le même temps d'une amélioration notable de l'enseignement et de l'encadrement. Tous pourront ainsi accroître leur capacité de se mesurer à une plus forte concurrence.

Si 130 000 étudiants paient des taxes de 5000 francs par an – une somme encore largement inférieure aux taxes en vigueur dans des pays tiers, on peut escompter un montant supplémentaire de 500 millions de francs par année profitant immédiate-

ment à tous les étudiants. Cette somme correspond à peu près à 12% des dépenses publiques actuelles en faveur des Hautes Ecoles. Elle peut grandement améliorer l'enseignement et l'encadrement : elle correspond en effet à l'engagement de 800 professeurs supplémentaires, avec le personnel adéquat. Avec 500 millions de francs de plus par an, le rapport d'encadrement moyen entre professeurs et étudiants de toutes les Universités suisses, aujourd'hui à 1 pour 40, tombe à 1 pour 30 ; dans les HES le taux d'encadrement moyen peut être maintenu en-dessous de 1 professeur pour 20 étudiants.

Les taxes annuelles de 5000 francs peuvent également être mises en regard de ce que paient les jeunes qui ne font pas d'études et qui poursuivent un apprentissage professionnel : ceux-ci versent, jusqu'à l'âge de 25 ans, des sommes annuelles de 2500 à 3500 francs aux institutions étatiques, à titre de solidarité et de contrat entre générations, telles que le paiement de l'assurance-chômage et de l'AVS. Il convient d'y ajouter encore les impôts annuels sur le revenu.

Avec des prêts sans intérêt et des prêts à 5%, délivrés à un nombre de bénéficiaires oscillant entre 30 000 et 60 000, l'Etat débourserait annuellement de 100 à 200 millions de francs. Cette somme permettrait d'atteindre des objectifs capitaux : une amélioration de la création de richesses et, par effet de levier, une élévation de la qualité de la formation tertiaire, une plus grande valeur ajoutée et une revalorisation de la place suisse. Dans le même temps, on éviterait des transferts de charge sur la prochaine génération, comme c'est le cas aujourd'hui avec d'autres institutions sociales publiques.

100 millions de francs par an représentent 2 % des dépenses publiques en faveur des Hautes Ecoles en 2000 ; c'est aussi 0,4% de l'ensemble des dépenses d'assistance publique ou encore le 0,08% des dépenses totales de la Confédération, des cantons et des communes.

La solution proposée possède un facteur multiplicateur d'amélioration, tant en termes quantitatifs que qualitatifs, pour tous les étudiants et tous les groupes d'ayant droit. Avec la mise en place du système de Bologne se dessine une véritable réforme qui,

avec un meilleur encadrement, constitue une chance que l'on a plus connue depuis des décennies.

La formation tertiaire actuelle dispose de fondations solides, d'atouts stratégiques et de chances réelles. Ces avantages doivent maintenant être utilisés, renforcés, reformulés et, grâce à des programmes conséquents, réalisés. Le système est en mesure de corriger ou réparer certaines faiblesses paralysantes.

La Suisse est capable d'apprendre. Elle doit regagner son potentiel de création de richesses, sa prospérité, son bien-être et sa qualité de vie. Les Hautes Ecoles doivent créer des valeurs ajoutées : une excellente formation en est une voie déterminante. La Suisse doit consolider ses avantages concurrentiels par rapport au reste du monde. Les Hautes Ecoles et leurs étudiants ont besoin et méritent de nouvelles impulsions vers la qualité et l'excellence. Car seul celui qui investit aujourd'hui connaîtra demain le succès et une meilleure qualité de vie. Cela vaut pour chacun de nous comme pour la place économique de la Suisse.

EDITEUR

La présente étude est éditée par le comité directeur du Cercle d'étude Capital et Économie (Arbeitskreis Kapital und Wirtschaft, AKW). Les membres du comité dont le nom est suivi d'un astérisque (*) ont accompagné les travaux au sein d'un groupe de pilotage.

Michael Kohn, président d'honneur, président (jusqu'à fin 2003), AKW *

Paul Hasenfratz, vice-président, BCV, président, AKW *

Peter G. Rogge, conseiller économique, vice-président, AKW *

Peter Buomberger, directeur, Center for Corporate Responsibility and Sustainability, Université de Zurich

Hans-Ulrich Doerig, vice-président du conseil d'administration, Credit Suisse Group *

Adalbert Durrer, directeur exécutif, Public Policy, UBS

Bruno Gehrig, président du conseil d'administration, Rentenanstalt/Swiss Life

Gisèle Girgis-Musy, membre de la direction de la Fédération des coopératives Migros *

Konrad Hummler, associé gestionnaire, Wegelin & Co, banquiers privés

Bernard Koechlin, président d'honneur, Zschokke Holding SA

Matthias Kummer, avocat, propriétaire, Kummer Public Affairs

Maya Lalive d'Épinay, ancienne conseillère nationale, propriétaire, Sederwäl AG *

Filippo Lombardi, conseiller aux Etats, ceo de TeleTicino SA

Erich Müller, ancien conseiller national

Pierre Poncet, associé, Bordier et Cie, banquiers privés

Rudolf Ramsauer, directeur d'economiesuisse, Fédération des entreprises suisses

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Hans-Ulrich Doerig, vice-président du conseil d'administration, Credit Suisse Group, président du groupe de travail

Alois Bischofsberger, directeur exécutif et chef économiste, Credit Suisse

Xavier Comtesse, directeur adjoint, Avenir Suisse

Ralph Remo Faes, directeur, AKW.

Roland Waibel, Université de Saint-Gall

Rudolf Walser, membre de la direction, economiesuisse

Bernhard Weber, Secrétariat d'Etat à l'économie

Katrin Züger, directrice de l'état-major de la planification, Université de Zurich

EN COLLABORATION AVEC

Avenir Suisse, think tank for economic and social issues

economiesuisse, Fédération des entreprises suisses

AGENCE

Ralph Remo Faes, directeur, AKW

Postfach 1029

8700 Küsnacht

Tel. +41 1 380 51 00

Fax +41 1 380 51 04

E-mail: faes@swisscapital.org



⁰¹ AVENIR | SUISSE | ¹⁰⁰
think tank for economic
and social issues



economiesuisse

